

Date de l'arrêté : 23/06/2026 Objet : Règlementation de la circulation aux Périers	République Française Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Arrondissement : Forcalquier VENTEROL - COMMUNE
--	---

ARRÊTÉ
N° AR_2026_012

portant Règlementation de la circulation aux Périers

- Vu le code de la route ;
- Vu le code général des collectivités territoriales articles : L 2212-1 ; L 2212-2 ;
- Vu la demande par laquelle M. AMMARI Mehdi représentant la Société 4G TELECOM 3, traverse Picasso 13016 MARSEILLE, sollicite règlementation de la circulation au hameau des Périers ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1 : Du 29/06/2026 au 03/07/2026, il convient pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de règlementer la circulation au hameau des Périers, route des Périers comme suit :

- Circulation des véhicules sur une seule voie, alternée manuellement.
- limitation de la vitesse à 30 km/h

Article 2 : Le pétitionnaire demandeur de l'arrêté aura en charge la signalisation nécessaire.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de TURRIERS.

Fait à VENTEROL, le 23 juin 2026
Le Maire

